



REGLEMENT DES GRADES DAN



Préambule

Toutes les Fédérations Nationales de la WKF ont l'autorité pour demander à la WKF des diplômes pour les Grades Dan jusqu'au 7^{ème} Dan inclus toujours que le candidat remplisse les conditions d'âge et d'intervalle depuis le dernier Grade obtenu suivant le Règlement de la WKF. Ceux qui désirent obtenir des diplômes de la WKF pour leur Grade jusqu'au 7^{ème} Dan inclus devront le demander à travers leur Fédération Nationale.

Pour les Grades supérieures à celui-ci, il est à la Fédération Nationale de remettre un Dan supérieur pour leurs accomplissements à niveau national – pourtant ces Grades ne seront homologués par la WKF. Dans des cas exceptionnels, le Comité Exécutif de la WKF pourra, sur sa propre initiative, octroyer un Grade de Dan supérieur au 7^{ème} Dan pour les contributions remarquables au karaté international et dans la WKF, mais la WKF n'octroiera en règle générale des Grades Dan WKF supérieures au 7^{ème} Dan selon les recommandations ou demandes des Fédérations Nationales ou des individus.

1. Système de Grades Dan

1.1 Le système des Grades Dan se base sur la reconnaissance du développement personnel des pratiquants, techniciens, professeurs et exposants. Les Grades Dan supérieurs au 7^{ème} Dan sont octroyés en reconnaissance de la contribution individuelle de la personne correspondante au karaté au-delà de son développement personnel.

1.2 Les Fédérations Nationales (FN) peuvent octroyer, ou certifier, seulement des Grades Dan pour les membres de leur fédération.

1.3 Dans la WKF il y a seulement trois catégories de Grades Dan:

- **Grades Dan 1^{er} à 7^{ème} octroyés par la FN.** Ils peuvent être homologués par la WKF à travers une application de la FN. Le certificat d'homologation sera émis par le Président de la WKF pour être postérieurement contresigné par le Président de la FN.
- **Grades Dan 8^{ème} et supérieurs octroyés par une FN** pour des réussites dans le karaté à niveau national. Ils ne seront pas homologués, ni enregistrés, par la WKF. Ces certificats seront émis par la FN.
- **Grades Dan 8^{ème} et supérieurs octroyés par le Comité Exécutif (CE) de la WKF** pour des réussites en karaté à niveau international. Ces certificats seront émis par la WKF.



2. Conditions Générales

2.1 Les conditions suivantes d'âge et d'intervalles seront applicables aux Grades Dan de la WKF:

1 ^{er} Dan (shodan)	Age minimum 15 ans	Au moins 3 ans d'entraînement
2 ^{ème} Dan (nidan)	Age minimum 17 ans	Au moins 2 ans depuis le 1 ^{er} Dan
3 ^{ème} Dan (sandán)	Age minimum 20 ans	Au moins 3 ans depuis le 2 ^{ème} Dan
4 ^{ème} Dan (yondan)	Age minimum 24 ans	Au moins 4 ans depuis le 3 ^{ème} Dan
5 ^{ème} Dan (godan)	Age minimum 29 ans	Au moins 5 ans depuis le 4 ^{ème} Dan
6 ^{ème} Dan (rokudan)	Age minimum 35 ans	Au moins 6 ans depuis le 5 ^{ème} Dan
7 ^{ème} Dan (nanadan)	Age minimum 42 ans	Au moins 7 ans depuis le 6 ^{ème} Dan
8 ^{ème} Dan (hachidan)	Age minimum 50 ans	Au moins 8 ans depuis le 7 ^{ème} Dan
9 ^{ème} Dan (kyudan)	Octroyé pour des réussites exceptionnelles pour le karaté	
10 ^{ème} Dan (judan)	Octroyé pour des réussites exceptionnelles pour le karaté	

3. Processus D'application

3.1 Homologation de Grades octroyés par la Fédération Nationale:

Les Grades du 1^{er} (shodan) au 7^{ème} (nanadan) Dan seront homologués par la WKF après la réception de l'application signé par le Président de la FN ainsi que le paiement des frais applicables définis par la WKF.

La FN doit présenter une demande sur papier officiel de la FN au Bureau du Président de la WKF en indiquant l'information suivante:

- Titre (M. ou Mme.)
- Nom (tel qu'il doit être écrit sur le diplôme)
- Nom de famille (tel qu'il doit être écrit sur le diplôme)
- Dan Grade demandé
- Dan Grade de la WKF précédente
- Date de naissance
- Adresse postale de la Fédération Nationale

En signant la demande, la FN certifie que le candidat remplit les conditions nécessaires définies par la FN et la WKF.

La WKF ne fait pas les homologations de Grades Dan honoraires octroyés par des FN.

Les Fédérations Nationales sont responsables de maintenir des standards appropriés pour l'approbation et l'octroi de Grades Dan. Dans le cas où une FN manque d'accomplir les conditions d'homologation, la FN pourra être refusé l'homologation des Grades Dan de ses membres.



3.2 Grades Dan 8^{ème} et supérieurs octroyés par une Fédération Nationale:

Les règles et le processus d'application de la FN seront appliqués. Les Grades supérieurs au 7^{ème} Dan peuvent être octroyés par la FN en reconnaissance des réussites dans le développement du karaté au sein de la FN, pourtant ils ne seront pas homologués par la WKF.

Bien si les Grades supérieures au 7^{ème} Dan octroyés par la FN ne sont pas soumis à l'approbation ou homologation par la WKF, la FN devra suivre les conditions définies par la WKF concernant l'âge et les intervalles entre les Grades.

3.3 Grades 8^{ème} Dan et supérieurs octroyés par le Comité Exécutif de la WKF :

En occasions, la WKF octroiera 8^{ème} Dan Grades et supérieurs à certains individus pour leurs réussites Dans le karaté à niveau internationale. Ces Grades seront octroyés par le Comité Exécutif de la WKF (CE).

Le Président d'une Fédération Continentale ou Nationale, le Président de la WKF ou un membre du Comité Exécutif de la WKF pourront proposer des candidats pour des Grades 8^{ème} Dan et supérieurs. La nomination doit être fournie par écrit au Comité Exécutif de la WKF et doit inclure l'information nécessaire requis aussi pour l'homologation (voir 3.1 ci-dessus) ainsi que l'histoire des Grades et les réussites spécifiques du candidat dans le karaté à niveau international. Pour ce type d'application aucun frais ne sera chargé.

Le Comité Exécutif de la WKF évaluera toutes les applications reçues. S'il n'y aurait pas d'objection par aucun membre du EC, le Diplôme Dan sera approuvé.

4. Diplômes

4.1 Les candidats dont leurs Grades Dan sont homologués par la WKF, recevront le diplôme de la WKF signé par le Président de la WKF et le Président de leur FN.

4.2 Les diplômes pour les Grades 8^{ème} Dan et supérieures octroyés par une FN, seront émis seulement par la Fédération Nationale correspondante.

4.3 Ceux personnes que recevant un Grade Dan par le Comité Exécutif de la WKF recevront un diplôme signé par la WKF.

4.4 Dans le cas de diplômes perdus ou détruits, la FN pourra demander un double du certificat à la WKF, en l'indiquant sur l'application et payant les frais correspondants définis par la WKF.